



ASSOCIATION DES INTERPROFESSIONS AGRICOLES

الكتفدرالية المغربية للفلاحة والتنمية القروية

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ

CONFÉDÉRATION MAROCAINE DE L'AGRICULTURE
ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

جمعية الفدراليات البيمهنية الفلاحية

***Mission d'accompagnement de la COMADER sur les
investissements dans le secteur agricole au Maroc
-Défis et opportunités de relance-***

**Rapport sur la situation des investissements agricoles
et recueil des avis des professionnels**

Octobre 2024

PhytoConsulting SARL

Sommaire

Introduction	3
1. Rappel des objectifs de la mission et approche méthodologique	4
2. Rappel sur les engagements des contrats programmes	5
2.1 Superficies.....	5
2.2 Production agricole.....	6
2.3 Exportations.....	6
2.4 Moyens financiers de mise en œuvre	7
2.5 Répartition du financement entre l'État et l'interprofession	7
2.6 Moyenne annuelle des investissements	8
3. Financement de l'investissement agricole.....	8
3.1 Investissement public.....	10
3.2 Investissement privé	12
4. Résultats des investigations	14
4.1 Filière Agrumicole.....	14
4.2 Filière Maraichère.....	15
4.3 Filière Oléicole	16
4.4 Filière Laitière	17
4.5 Filière Avicole.....	18
4.6 Filière des viandes rouges	20

Introduction

Au Maroc, le secteur agricole est un secteur vital, avec une contribution moyenne de 11% au PIB national, et de 13% à la valeur totale des exportations. Sur le plan social, l'agriculture est un réservoir d'emploi avec près de 70% de l'emploi rural et 30% de l'emploi au niveau national. Son rôle est primordial dans la préservation de la sécurité alimentaire du pays et la lutte contre la pauvreté rurale. Le secteur compte près de 9 Millions d'hectares de SAU et présente un potentiel important en termes de compétitivité de la main d'œuvre et d'avantages comparatifs des filières d'exportation.

Avec des opportunités d'investissement de plus en plus favorables, le pays s'est engagé, dans un vaste processus de réformes et une dynamique d'amélioration de l'environnement politique, économique, social et technologique dans l'objectif de moderniser le tissu productif des principaux secteurs de l'économie nationale, dont celui de l'agriculture et de l'alimentation. Placée au centre de la stratégie du PMV (2008 – 2020), l'incitation à l'investissement a eu une importance particulière pour les porteurs de projets privés ou d'agrégation en vue de renforcer la compétitivité des opérateurs économiques et contribuer de manière significative à la création d'emploi, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des revenus des producteurs, le renforcement de la sécurité alimentaire et l'accroissement des exportations.

Ainsi, l'investissement est l'un des principaux déterminants de l'équation de développement et de modernisation des chaînes de valeur agricoles prônés par la stratégie Génération Green (2020 – 2030). A travers les projets privés, les contrats d'agrégation ou encore le PPP, il constitue le maillon d'interconnexion entre les deux fondements de cette stratégie compte tenu de ses effets attendus sur le changement des performances des acteurs économiques et des structures de production le long des filières agricoles.

Cependant, la situation actuelle des investissements dans le domaine agricole et agroalimentaire reste préoccupante en raison notamment des contraintes naturelles, économiques et commerciales auxquelles les professionnels sont de plus en plus confrontés. La mission professionnelle de la COMADER et son rôle indéniable de force de proposition et d'interlocuteur des pouvoirs publics en matière de développement agricole et rural, sous-tendent en ce moment opportun la nécessité de soulever la question de l'investissement agricole, ses nouvelles contraintes et ses perspectives d'avenir. La COMADER propose d'aborder ce sujet au vu de la conjoncture économique actuelle et des préoccupations des professionnels agricoles tout en tenant compte des objectifs de développement des chaînes de valeur poursuivis dans le cadre de la stratégie Génération Green.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la consultation lancée par la COMADER dans l'objectif de l'accompagner dans sa mise au point sur la situation actuelle de l'investissement agricole au Maroc. Le but recherché est de porter notamment un éclairage sur les contraintes à surmonter et les opportunités à saisir par les professionnels des différentes filières de production dans le nouveau contexte de l'agriculture marocaine. Le rapport commence par le rappel des objectifs de l'étude et la présentation de l'approche méthodologique adoptée (Section 1). La section 2 donne un aperçu sur les différents engagements pris dans le cadre des contrats programmes du PMV et de GG pour les principales filières de production. La section 3 décrit la situation des investissements publics et privés engagés depuis le lancement du PMV. La dernière section rapporte et analyse les données recueillies auprès des interprofessions sur les contraintes liées aux investissements ainsi que les solutions proposées.

1. Rappel des objectifs de la mission et approche méthodologique

Les objectifs de la mission commanditée par la COMADER visent à :

1. Analyser la situation actuelle des investissements agricoles à travers le recueil des informations auprès des interprofessions,
2. Analyser les contraintes au développement des investissements agricoles, et
3. Proposer un plan d'action professionnel pour contribuer à la mise en place d'une stratégie de développement des investissements agricoles.

Pour réaliser ces objectifs, la consultation se base sur deux sources de données. La première source concerne les sources documentaires liées aux investissements agricoles, notamment en matière de financement et d'engagements de l'Etat et des interprofessions dans le cadre du PMV et de GG. La deuxième source vise la collecte de données primaires auprès des interprofessions à travers un guide d'entretien permettant d'analyser les perceptions des professionnels sur les déterminants de l'investissement agricole. Ces déterminants peuvent être structurels, techniques, financiers, commerciaux, économiques, institutionnels et réglementaires (Voir guide d'entretien en annexe).

Après concertation avec les responsables de la COMADER, les filières suivantes ont été sélectionnées pour les investigations des données primaires :

- **Filières de production végétale** : Céréales, cultures sucrières, olivier, palmier dattier, agrumes, arboriculture fruitière, fruits rouges, maraîchage, agriculture biologique,
- **Filières de production animale** : Lait, viandes rouges, aviculture.

2. Rappel sur les engagements des contrats programmes

L'analyse des engagements porte sur les superficies, la production, l'exportation, les moyens financiers prévus pour la mise en œuvre et la répartition du financement entre l'Etat et l'interprofession.

2.1 Superficies

La filière pour laquelle une augmentation significative de la superficie (+1000% à l'horizon 2020) était prévue est l'agriculture biologique. En deuxième position, une augmentation de 41% des surfaces cultivées concernait la filière sucrière (horizon 2014), primeurs et oléicole (horizon 2020). Pour la filière agrumicole, une augmentation de +23,5% de la superficie était attendue à l'horizon 2018, ainsi que pour la filière arboriculture fruitière, avec une augmentation de 22%. En revanche, l'évolution de la filière de l'arganier paraissait négligeable (0,6%). De plus, une diminution de 20% des terres cultivées en céréales était prévue à l'horizon 2020, bien que cette réduction devait conduire à une augmentation des rendements de production.

On pouvait donc conclure que l'objectif d'extension de la superficie pour la filière d'agriculture biologique (multipliée par dix en 9 ans) et sucrière (+40% en 5 ans) était ambitieux, visant des augmentations de surfaces importantes par rapport aux autres filières. Les filières agrumicole et arboriculture fruitière n'avaient pas bénéficié de la même vision de développement que les filières primeurs et oléicole, qui, elles, visaient une large extension des superficies. Cela traduisait une volonté d'accroître la production et la compétitivité de ces cultures. La filière de l'arganier, quant à elle, bénéficiait du taux d'extension le plus faible, probablement en raison de sa spécificité (espèce endémique).

Pour la filière semencière, les taux d'utilisation des semences certifiées pour la plantation des cultures paraissaient très ambitieux pour certaines filières qui avaient bénéficié d'une priorité plus marquée (betterave à sucre, canne à sucre, colza et riz). En revanche, les taux pour la filière céréalière étaient estimés à 45% et ceux pour le maraîchage à 20%.

Il est aussi important de noter que la plupart des filières voient une extension des superficies sous Génération Green, avec des objectifs d'expansion importants pour des cultures comme l'oléiculture, les légumineuses, et le safran.

2.2 Production agricole

Les taux d'augmentation de la production les plus élevés étaient prévus pour les filières de l'agriculture biologique (+900%), apicole (+357%) et arganier (+150%). L'objectif pour les filières agrumicole et primeurs était de doubler la production à l'horizon 2020, tandis qu'une augmentation quasi-double était prévue pour les filières phoenicicole et arboriculture fruitière. Les filières sucrière, oléicole, céréalière, cameline, avicole et laitière devaient quant à elles connaître une augmentation de moitié à l'horizon 2020, sauf pour la filière laitière dont l'horizon était fixé à 2014. En ce qui concerne la filière des viandes rouges, une augmentation modeste de 6% était prévue pour 2014.

Pour la filière semencière, les taux de couverture des besoins des agriculteurs en semences certifiées produites localement devaient être relativement élevés comparativement à la situation de départ.

Il était à noter que la notion de « sécurité alimentaire » ne fût pas explicitement mentionnée dans les contrats programmes du PMV. À l'exception de la filière sucrière, pour laquelle les objectifs étaient formulés en termes de couverture des besoins de consommation, aucune autre indication n'était donnée pour les autres filières concernées. Ainsi, il était difficile d'évaluer l'importance de la production attendue sans la comparer à l'évolution de la demande interne, ce qui aurait permis de mesurer le degré de satisfaction des besoins nationaux.

Dans le cadre de GG, les objectifs de production augmentent significativement dans toutes les filières, notamment pour l'oléiculture et l'arboriculture fruitière.

2.3 Exportations

En matière d'exportations, seules sept filières étaient concernées : les filières agrumicole, oléicole, primeurs, arboriculture fruitière, agriculture biologique, phoenicicole et avicole. Historiquement, seules les productions des cinq premières filières étaient clairement destinées à l'exportation (bien que la part du Maroc sur le marché international de l'huile d'olive ait diminué). L'objectif pour les filières avicole, agriculture biologique et arboriculture fruitière était d'augmenter les exportations de +1000%, +500% et +400% respectivement. Pour les filières agrumicole et primeurs, l'objectif était de doubler (+150%) les quantités exportées, tandis que pour la filière oléicole, l'objectif était de doubler les quantités d'olives exportées et de multiplier par six ou sept celles de l'huile d'olive à l'horizon 2020. Cet objectif laissait penser que la sous-filière huile d'olive connaîtrait un développement accéléré par rapport aux autres filières. Cependant, pour la filière phoenicicole, atteindre un objectif de 5000 tonnes d'exportation à l'horizon 2020 était une première, reflétant des ambitions significatives pour le développement de cette filière.

En définitive, les objectifs des filières sucrière et laitière semblaient relativement ambitieux compte tenu des horizons temporels fixés (2013 et 2014 respectivement). Les objectifs des autres filières étaient également très ambitieux dans l'ensemble, à l'exception de la filière des viandes rouges qui paraissait raisonnable, et de la filière avicole, dont l'objectif de production pour 2013 avait déjà été atteint en 2010, bien que les taux de croissance prévus fussent similaires pour les filières avicole et laitière (+50% en 5 ans).

2.4 Moyens financiers de mise en œuvre

Les filières qui devaient recevoir les investissements les plus élevés sont :

- Oléicole : 29.489 millions DH. Cette filière devait bénéficier du financement le plus important, probablement en raison de son importance stratégique pour le Maroc, notamment pour l'exportation d'olives et d'huile d'olive.
- Céréalière : 29.000 millions DH. L'accent était mis sur cette filière pour améliorer les rendements et la productivité, malgré la diminution des surfaces cultivées.
- Maraîchage des Primeurs : 21.000 millions DH. Cette filière bénéficiait de forts investissements en raison de sa position dans l'exportation de produits frais.
- Laitière : 12.000 millions DH. Le secteur laitier avait également été soutenu par des investissements considérables, reflétant son rôle central dans la sécurité alimentaire nationale.

Les filières ayant reçu les investissements les plus modestes sont :

- Semencière : 765 millions DH. Ce montant relativement faible s'expliquait par le fait que cette filière était moins intensive en capitaux que les autres.
- Cameline : 702 millions DH. Les investissements dans cette filière étaient encore limités.
- Agriculture Biologique : 1.121 millions DH, ce qui restait relativement bas malgré les objectifs ambitieux pour cette filière.

2.5 Répartition du financement entre l'État et l'interprofession

Les filières où l'interprofession devait contribuer le plus à l'investissement sont :

- Avicole /CP1 : 4.347,50 millions DH sur un total de 4.500 millions DH. Ici, l'État intervenait de façon marginale (3,4% de participation), indiquant que le secteur avicole était largement financé par le secteur privé.
- Oléicole : 21.089 millions DH (sur un total de 29.489 millions DH), avec une contribution de l'État à hauteur de 28,48%. Cela reflétait l'engagement important du secteur privé dans cette filière.
- Céréalière : L'interprofession devait contribuer à hauteur de 21.000 millions DH sur les 29.000 millions DH totaux. L'État devait financer environ

27,6% de cette filière, une participation significative, mais le secteur privé devait jouer un rôle dominant.

Les filières où l'État devait financer une part plus importante sont :

- Arganier : L'État devait financer 80% des investissements de cette filière (2.250 millions DH sur 2.810 millions DH). Cela s'expliquait par la nature endémique et écologique de cette culture.
- Palmier Dattier : L'État devait contribuer à hauteur de 64,47%, montrant l'importance de cette culture pour les régions arides du Maroc.
- Cameline : Avec une participation de l'État de 57%, cette filière émergente devait recevoir un soutien public notable pour encourager son développement.

2.6 Moyenne annuelle des investissements

En analysant les investissements prévus dans les contrats programmes, les filières présentant une prévision d'une forte moyenne annuelle sont :

- Oléicole : 2.680 millions DH par an. Cela montrait une priorité pour l'accélération des investissements dans cette filière.
- Céréalière : 2.636 millions DH par an. Cette moyenne élevée reflétait l'importance de l'amélioration des rendements céréaliers au Maroc.
- Laitière : 2.400 millions DH par an. La filière laitière avait bénéficié d'investissements constants pour maintenir la croissance du secteur.

Les filières avec les contributions annuelles les plus faibles sont :

- Cameline : 8 millions DH par an, ce qui était faible, reflétant la nature encore émergente de cette filière.
- Agriculture Biologique : 124 millions DH par an, ce qui paraissait modeste par rapport aux ambitions affichées pour cette filière.

Pour résumer, les filières oléicole, céréalière et maraîchage des primeurs devaient recevoir les investissements les plus élevés. D'autre part, certaines filières émergentes comme l'agriculture biologique ou la cameline étaient concernées par des financements plus modestes, mais l'État jouait un rôle significatif dans leur soutien.

D'autre part, la répartition entre l'État et l'interprofession variait fortement selon les filières. Certaines, comme l'aviculture, étaient majoritairement concernées par le financement du secteur privé, tandis que d'autres, comme l'arganier et le palmier dattier, devaient recevoir une part plus importante de financements publics.

3. Financement de l'investissement agricole

Face aux enjeux de l'agriculture marocaine, les stratégies agricoles (PMV et GG) ont mis l'investissement agricole au cœur de l'équation du

développement du secteur et de l'économie nationale. En effet, le Département de l'Agriculture a déployé des efforts considérables en matière d'investissement public dans le secteur agricole (Aménagement hydro-agricole, améliorations des infrastructures agricoles, l'agriculture solidaire etc.). En outre, pour accompagner l'effort d'investissement privé dans le secteur agricole, une refonte des outils et instruments d'incitation à l'investissement privé a été conduite notamment dans le cadre du Fond de Développement Agricole, avec une mobilisation de nouveaux moyens financiers par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds internationaux.

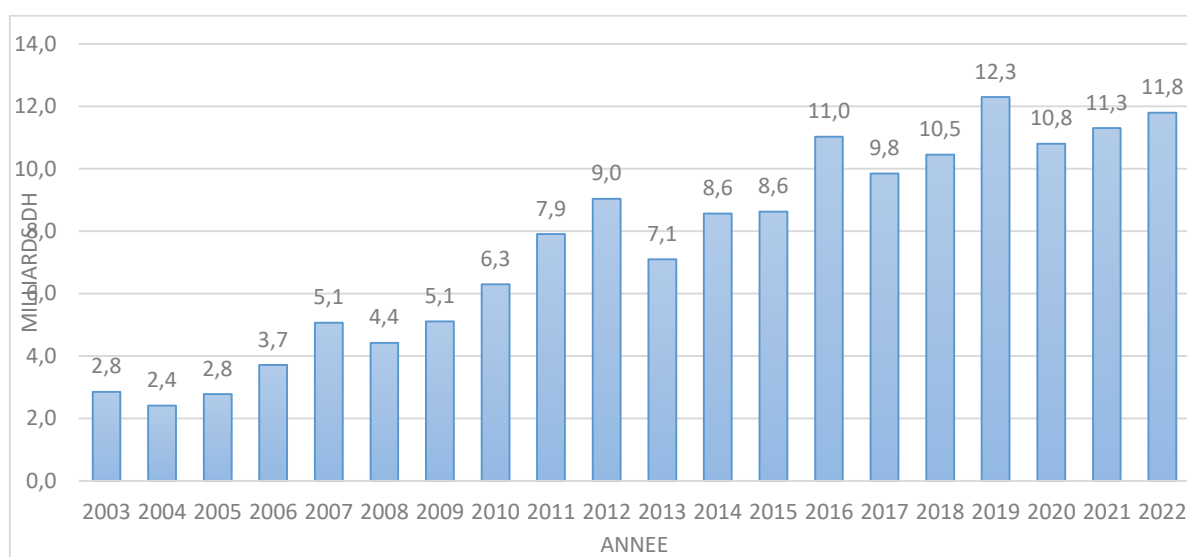


Figure 1 : Evolution des ressources publiques mobilisées en MMDH

Entre 2008 et 2022, près de **134 MMDH** des ressources budgétaires ont été mobilisées, toutes sources confondues (intérieur et extérieur), passant d'une moyenne annuelle de **3,4 MMDH** (2003-2008) à **9 MMDH** entre 2008 et 2022.

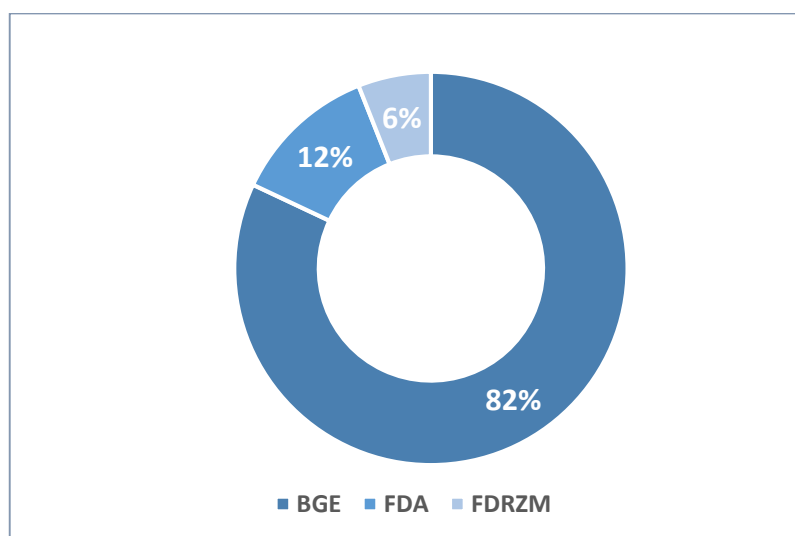


Figure 2 : Répartition des ressources publiques mobilisées

S'agissant des ressources publiques, la part du budget général de l'Etat atteint près de 82%, contre 12% pour le FDA et 6% pour le FDRZM.

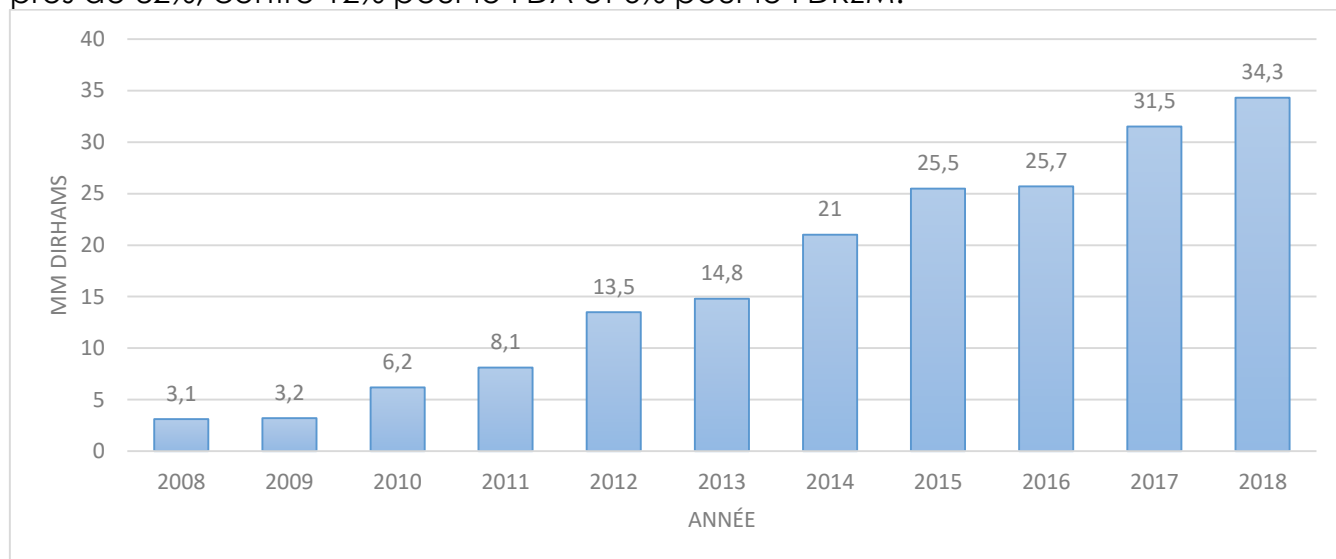


Figure 3 : Evolution cumulée des ressources extérieures en MMDH

Le financement extérieur a contribué à hauteur de **34,4 MMDH** entre 2008 et 2018 avec une moyenne annuelle de **3,1 MMDH**.

3.1 Investissement public

L'effort public d'investissement a consisté à développer l'infrastructure productive et créer un environnement favorable à l'investissement privé. La mise en œuvre du PMV a été accompagnée par une relance importante de l'investissement public. Entre 2008 et 2018, l'investissement public émis avoisine **42,3 MMDH**. Durant la période du PMV, les ressources budgétaires moyennes émises annuellement avoisinent **3,8 MMDH** contre **1,2 MMDH** durant la période 2003 et 2008.

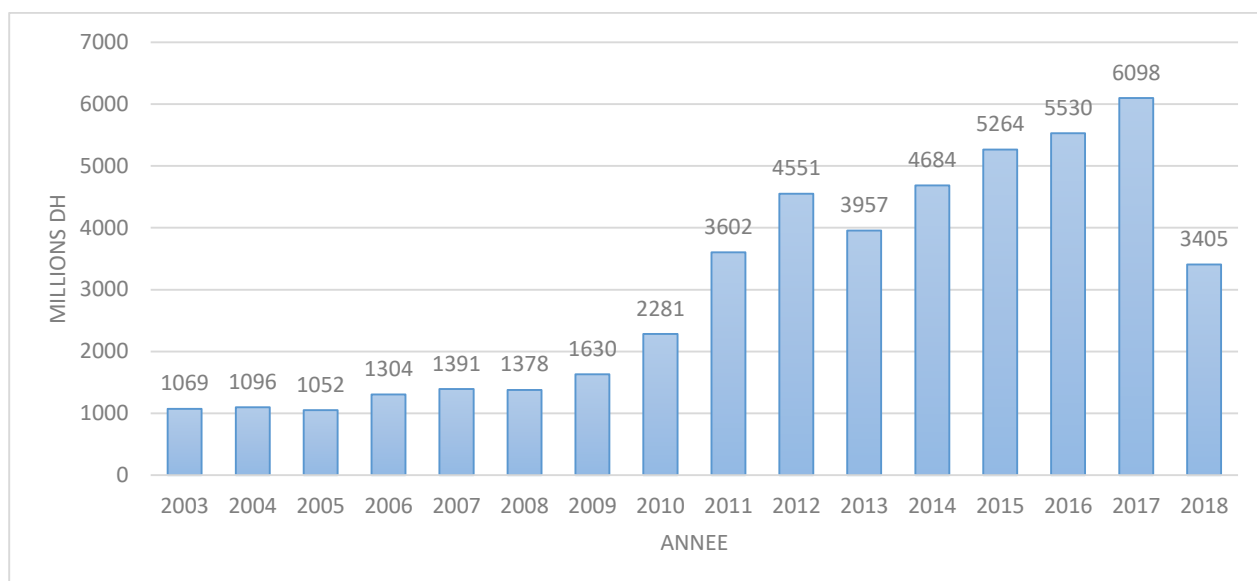


Figure 4 : Evolution de l'investissement public (émission) en MDH

En effet, L'investissement public a principalement ciblé l'infrastructure productive notamment **l'irrigation et l'aménagement de l'espace** agricole qui constituent près de **51%** des ressources publiques mobilisées, tandis que les projets de **l'agriculture solidaire** constituent **20%**. Ainsi, les projets de développement des **filères de production** représentent près de **18%**.

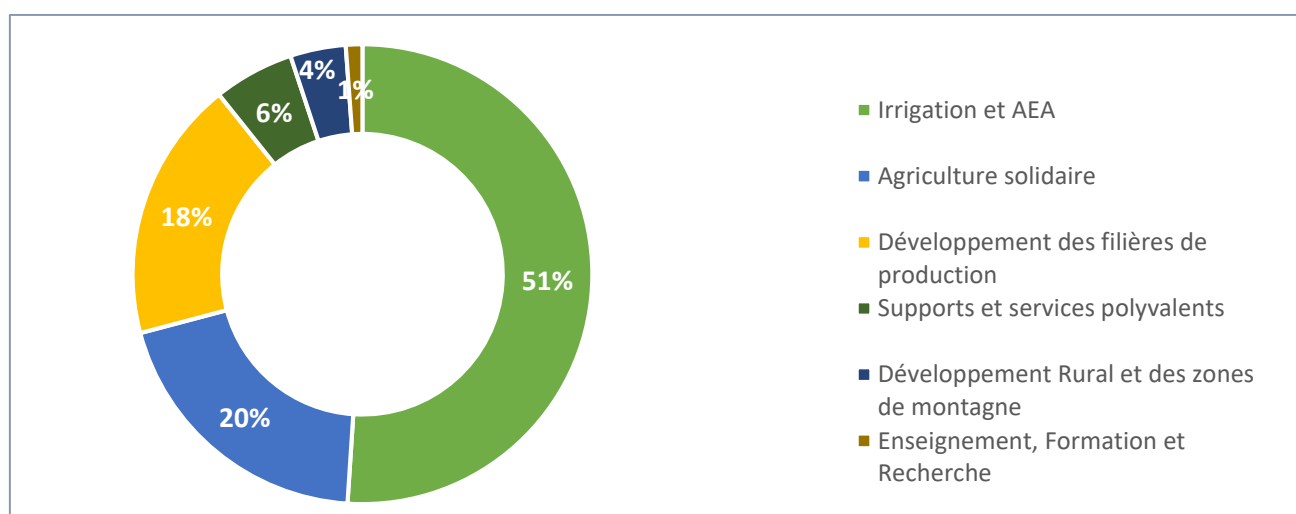


Figure 5 : Structure de l'investissement public (%)

L'investissement public a couvert toutes les régions du Royaume selon une approche territoriale adéquate qui prend en considération le potentiel agricole de chaque région. Les régions de Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima contribuent chacune à hauteur de 15%, ainsi que Fès-Meknès représente près de 12%, et MS contribue à près de 11% et Souss Massa 10%.

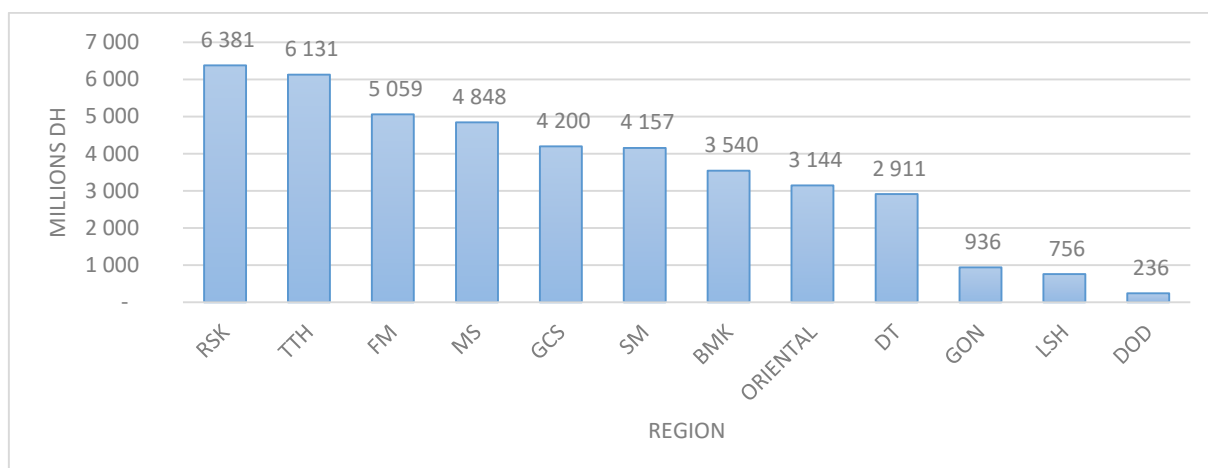


Figure 6 : Investissement public par région en MDH

3.2 Investissement privé

La dynamique des investissements publics et le cadre incitatif ont impulsé les investissements privés en rendant le secteur agricole attractif aux investisseurs. Durant la période du PMV, les investissements privés avoisinent **62,3 MMDH**. Avec une moyenne annuelle de 5,8 MMDH contre **1,4 MMDH** entre 2003 et 2008.

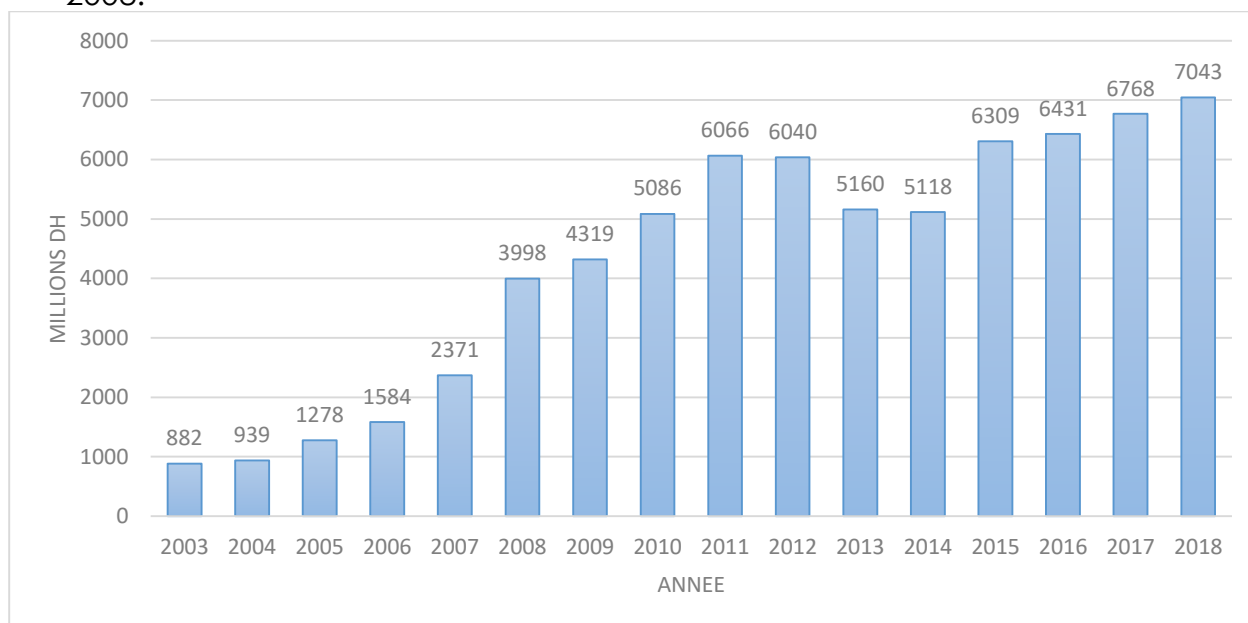


Figure 7 : Investissement privé en MDH

Par composante, les projets d'irrigation représentent près de 48% de l'investissement privé, tandis que l'investissement dans le matériel d'irrigation représente 19%.

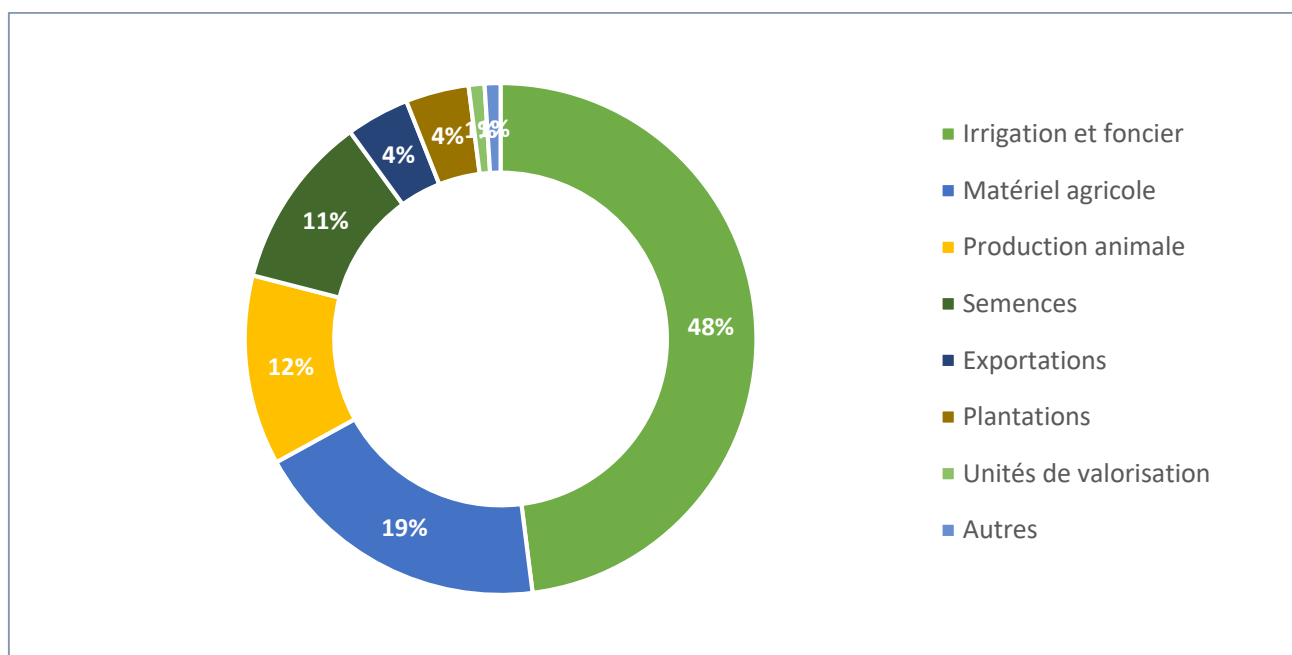


Figure 8 : Structure de l'investissement privé (%)

Les régions à fort potentiel agricole sont plus attractives aux investissements privés compte tenu de leur écosystème propice à l'activité agricole et des incitations publiques. En effet, **chaque 1 Dh d'incitation publique permet de générer 2,4 Dh d'investissement privé.**

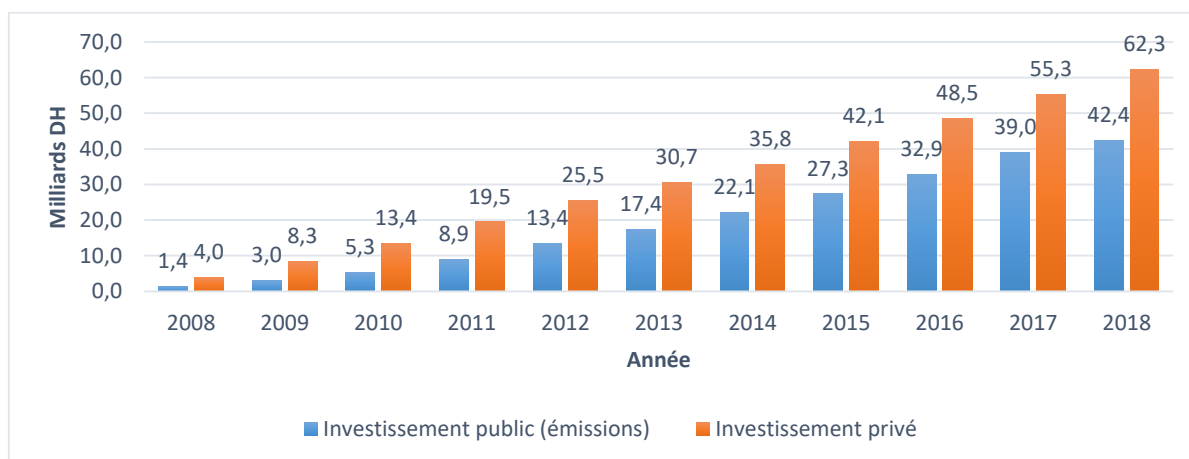


Figure 9 : Investissement public et privé en MMDH

Le montant global de l'investissement agricole s'élève à **105 MMDH** entre 2008 et 2018, soit **40% de l'investissement public contre 60% de l'investissement privé**. Ce dernier a connu une forte impulsion grâce à l'utilisation des nouveaux mécanismes d'incitation.

Pour conclure, la dynamique des stratégies agricoles ont fait de l'investissement un levier prioritaire du développement économique et social, grâce à l'effort important fourni par le Département de l'Agriculture. La

revalorisation de l'investissement public a contribué à rétablir les équilibres de financement du secteur agricole compte tenu de sa participation à la création de richesse nationale, à l'emploi et à la sécurité alimentaire. Ainsi, le mix des investissements publics et privés grâce à un partenariat fructueux entre les professionnels et le Département de l'agriculture, a permis d'assurer la pérennité de l'activité

4. Résultats des investigations

L'approche filière constitue un choix stratégique pour le développement du secteur agricole, et un outil approprié pour la déclinaison de l'action publique à ce sujet. Cette vision s'est concrétisée par la mise en place d'un **cadre contractuel** et de partenariat avec les organisations professionnelles suivant une approche participative. L'objectif est **la promotion de l'investissement agricole** et la modernisation et le développement des filières de production, à travers l'intégration des différents maillons de la chaîne de valeur et l'amélioration de la productivité et la qualité.

Cette **gouvernance** a permis de créer un écosystème de partenariat et de collaboration qui regroupe l'ensemble des acteurs du développement du secteur. Grâce à ses mécanismes, des avancées significatives ont été réalisées notamment dans l'amélioration de l'attractivité du secteur agricole aux investissements publics et privés.

La présente analyse donne une synthèse sur les déterminants de l'investissement agricole par filière de production selon la perception des interprofessions ayant participé à la consultation basée sur le guide d'entretien qui leur a été adressé. Elle met l'accent notamment sur les principales contraintes de l'investissement relevées par les professionnels ainsi que les solutions envisageables et les opportunités à saisir pour une relance dans le cadre de la nouvelle stratégie GG visant le développement agricole.

4.1 Filière Agrumicole

Depuis l'entrée en vigueur du contrat-programme signé en 2008, la filière agrumicole a connu des avancées significatives grâce aux efforts entrepris par les professionnels et aux incitations de l'Etat. Ces incitations portent essentiellement sur **la promotion de l'investissement** destiné au renforcement de l'amont productif, à la modernisation de l'outil de valorisation de la production et à la promotion des exportations. Sur le plan économique, la filière génère près de **15,4 Millions journées de travail**, et près de **5,8 MMDH** par an.

Cependant, l'agrumiculture est confrontée selon les professionnels de la filière à des défis de taille qui freinent la dynamique de l'investissement, notamment :

- Les contraintes liées à la non disponibilité des facteurs de production notamment la terre et l'eau d'irrigation suite à la sécheresse ;
- Manque de la main d'œuvre qualifiée et d'équipements modernes pour les petites exploitations, freinant ainsi leur productivité et leur compétitivité ;
- Circuits de commercialisation non maîtrisés, avec trop d'intermédiaires réduisant ainsi les marges des producteurs ;
- Difficultés d'accès au financement, des prêts aux conditions strictes et des taux d'intérêts élevés, une faible capacité d'autofinancement, et un endettement important ;
- Augmentation des coûts de production avec la stagnation des exportations due à la sécheresse et la concurrence internationale, ce qui pèse sur la rentabilité ;
- Accompagnement institutionnel jugé insuffisant, avec des réglementations strictes limitant davantage le développement de la filière.

Malgré les contraintes précitées, la filière agrumicole dispose de perspectives prometteuses grâce à :

- Une infrastructure bien développée pour le conditionnement, le stockage et la transformation, offrant une meilleure valorisation des produits ;
- La reconversion au goutte-à-goutte (80 % des superficies) et l'introduction de variétés performantes (Navels, Nadorcott) qui renforcent l'adaptation aux contraintes climatiques ;
- La forte demande nationale et les accords commerciaux avec l'Union européenne représentant des opportunités majeures pour augmenter les revenus locaux et développer les exportations ;
- Le soutien institutionnel et le renforcement des subventions, favorisant les investissements ;
- Le développement de l'agriculture de conservation et le respect des normes environnementales offrant une transition durable et un avantage compétitif à l'international.

Ainsi, la filière agrumicole revêt une importance stratégique dans l'agriculture marocaine. Malgré les contraintes qui entravent la dynamique d'investissement, la filière possède un potentiel croissant pour assurer l'attractivité des investissements privés et la durabilité des systèmes de production pour répondre aux enjeux multidimensionnels.

4.2 Filière Maraîchère

La filière maraîchère contribue significativement au PIB agricole, à l'emploi rural, aux exportations, et à la sécurité alimentaire du pays. Elle constitue un secteur stratégique pour le développement économique et social. Cependant, la filière maraîchère fait face actuellement à des enjeux majeurs qui peuvent être résumés comme suit :

- L'accès au foncier est problématique, et des décisions urgentes doivent être prises pour libérer des terrains aux investisseurs potentiels. À moyen et long terme, des mesures de clarification de la situation foncière sont essentielles pour sécuriser un environnement propice à l'investissement.
- Le coût des intrants, exacerbé par une TVA non récupérée, représente également une contrainte majeure pour la rentabilité des exploitations maraîchères. À court terme, des solutions structurelles devront être mises en place pour résoudre ce problème, notamment la révision des systèmes fiscaux liés aux intrants.
- Le recours au crédit bancaire, devenu de plus en plus restrictif, est une difficulté importante qui limite l'accès au financement pour les producteurs. Cela pourrait se traduire par une stagnation des investissements et un ralentissement de l'extension de la filière à moyen et long terme ;
- La sécheresse constitue un phénomène inévitable et récurrent dans les régions maraîchères.

Malgré les contraintes précitées, la filière maraîchère présente des perspectives prometteuses suivantes :

- L'allègement des procédures d'autofinancement à court terme constitue un progrès notable, il est important de maintenir cette dynamique pour soutenir les producteurs locaux ;
- La recherche et l'innovation en matière de technologies contribuera sans doute au développement de la filière ;
- Le soutien à l'autofinancement et à la simplification des procédures administratives pourrait aider à renforcer la capacité d'autofinancement des exploitations.

La filière maraîchère revêt une importance cruciale, et joue un rôle important sur le plan économique et social. La filière a bénéficié d'un soutien étatique important lui permettant de d'assurer la pérennité de l'activité agricole et la promotion des investissements.

4.3 Filière Oléicole

La culture de l'olivier est la principale espèce arboricole cultivée au Maroc avec une contribution de **74 %** de la superficie nationale arboricole. Elle est présente dans 10 régions du Royaume, sachant que Fès-Meknès et Marrakech-Safi contribuent à hauteur de **54%** de la superficie oléicole. La filière remplit des fonctions multiples de lutte contre l'érosion, de valorisation des terres agricoles et de fixation des populations dans les zones de montagne et d'adaptation aux impacts des changements climatiques. Elle constitue une source importante d'emplois avec **57 millions de journées de travail** par an et permet de couvrir 19% des besoins totaux en huiles alimentaires. La filière permet de générer près de **8,5 MMDH** par an.

L'analyse de la filière oléicole fait ressortir des contraintes majeures, selon les professionnels, notamment :

- Un déficit hydrique persistant malgré les efforts de modernisation des systèmes d'irrigation ;
- Des infrastructures routières insuffisantes limitant l'accès aux marchés ;
- Une mécanisation de la récolte encore insuffisante ;
- Des infrastructures de transformation et d'emballage non conformes nécessitant des investissements pour améliorer la qualité et la valorisation des produits ;
- L'endettement des exploitations et la volatilité des prix, ce qui affecte la rentabilité ;
- La concurrence et les problèmes de qualité qui freinent les exportations ;
- La vente sur pieds et le manque de coordination entre les acteurs de la filière limitent l'efficacité commerciale ;
- Augmentation des coûts de production et son impact sur la rentabilité.

Les perspectives de la filière oléicoles sont prometteuses grâce au soutien gouvernemental via le PMV et GG et aux partenariats public-privé, qui offrent des opportunités pour moderniser la filière et améliorer les rendements à long terme. Ainsi, l'adoption des bonnes pratiques de récolte et d'infrastructures modernes de transformation et d'emballage, permettraient d'améliorer la qualité et la valorisation des produits. En outre, Une meilleure coordination entre les différents maillons de la filière (producteurs, transformateurs et commerçants) accompagnée par des efforts d'amélioration de la qualité et la certification, stimulerait les exportations. Enfin, la diversification des marchés et l'investissement dans des infrastructures adaptées renforcerait la stabilité des prix et réduirait les risques liés aux conditions climatiques et à la volatilité des prix.

En résumé, bien que la filière oléicole rencontre de nombreuses contraintes, notamment au niveau de la production, de la commercialisation, de la rentabilité et de la gestion des ressources, elle dispose de perspectives prometteuses grâce au soutien institutionnel, à des investissements dans les infrastructures et à une meilleure coordination entre les acteurs de la filière. Ces efforts permettront de stimuler l'investissement public et privé et d'améliorer la compétitivité de la filière, tant sur le marché local qu'international.

4.4 Filière Laitière

La filière laitière présente un poids économique et social important dans le secteur agricole, marqué par une évolution de la production réalisant une valeur ajoutée de **3,8 MMDhs** et contribuant à la création de **40 Millions journées de Travail**. Cependant, cette filière est confrontée à des contraintes majeures qui peuvent être résumées comme suit :

- L'accès au foncier dans le cadre du PPP reste limité, freinant ainsi l'expansion des exploitations privées ;

- La disponibilité de l'eau est gravement affectée par la sécheresse prolongée et la baisse des nappes phréatiques, mettant en péril les activités agricoles ;
- Le financement est également un obstacle de taille, avec des taux d'intérêt élevés et des garanties insuffisantes pour les producteurs ;
- Les coûts des intrants agricoles ont considérablement augmenté, et la mécanisation reste coûteuse, ce qui complique l'efficacité des exploitations ;
- Le manque de main-d'œuvre qualifiée, notamment en zootechnie et en maintenance agricole, ainsi que les lourdeurs administratives, sont d'autres freins au développement de la filière ;
- L'absence de débouchés à l'exportation limite les opportunités de croissance à l'international.

À moyen et long terme, la filière laitière présente des perspectives optimistes :

- La reconstitution du cheptel est envisagée grâce à des mesures de soutien gouvernemental et à l'augmentation des subventions.
- L'adoption de nouvelles technologies et l'amélioration de la mécanisation devraient permettre une augmentation de la productivité et de la rentabilité des exploitations ;
- Le crédit, bien que difficile d'accès à court terme, devrait devenir plus accessible grâce à des réformes et à la création de nouveaux mécanismes de garantie ;
- L'utilisation de l'énergie renouvelable et l'incitation à la production locale d'intrants à prix abordables contribueraient à réduire les coûts de production ;
- Les perspectives d'exportation s'améliorent avec la mise en place de politiques de soutien à l'export, notamment la subvention de l'excédent de lait sous forme de poudre ;
- Le secteur pourrait également bénéficier d'une révision de la fiscalité agricole et d'une meilleure régulation des marchés pour stimuler la compétitivité, tant sur le plan national qu'international.

Malgré le déséquilibre de la filière laitière suite à la succession des années de sécheresse, marqué par la baisse de l'effectif du cheptel national et la diminution de la production laitière, les efforts déployés par le ministère à travers les mesures prises permettront la relance de l'investissement.

4.5 Filière Avicole

Le secteur avicole constitue l'une des activités agricoles les plus dynamiques au Maroc en jouant un rôle socio-économique important. Grâce aux efforts déployés, l'aviculture réalise une valeur ajoutée de **12,4 Milliards de DH** avec **19,3 Millions de journées de travail**.

Le développement de la filière avicole présente plusieurs contraintes importantes :

- L'accès au foncier est difficile, particulièrement pour les projets avicoles, en raison de la faible disponibilité des terres adaptées ;
- Nécessité de l'amélioration de l'infrastructure et des équipements d'élevage et de transformation ;
- L'adoption des innovations agricoles et des pratiques de conservation reste modérée, tandis que la filière souffre d'un manque de main-d'œuvre qualifiée, avec des insuffisances au niveau des compétences techniques et managériales ;
- L'accès au crédit est limité et les coûts des intrants et de la mécanisation sont élevés, ce qui affecte la rentabilité ;
- Le cadre institutionnel est marqué par une lenteur administrative et une réglementation encore insuffisante pour garantir une efficacité optimale dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

Pour résoudre ces contraintes, diverses solutions sont proposées. Il est crucial d'augmenter l'accès au foncier en PPP et de faciliter l'attribution de terres pour les projets avicoles. Pour améliorer les infrastructures, un renforcement des investissements dans la modernisation des équipements et des infrastructures d'élevage et de transformation est nécessaire. Sur le plan technique et humain, Enfin, des réformes administratives et des simplifications des démarches seraient nécessaires pour améliorer la réactivité des autorités et faciliter l'accès aux financements et aux autorisations.

Malgré les contraintes précitées, la filière avicole présente des perspectives positives :

- L'accès au foncier devrait augmenter grâce à des politiques d'attribution plus flexibles ;
- Le cheptel et les bâtiments d'élevage devraient également augmenter, avec une croissance continue de l'effectif avicole et des infrastructures ;
- La main-d'œuvre devrait se renforcer avec des formations spécialisées et une amélioration des conditions de travail dans le secteur ;
- Les achats d'intrants et la mécanisation devraient connaître une croissance en raison de l'optimisation des coûts et des solutions de mécanisation à faible coût ;
- La résilience face à la sécheresse devrait également s'améliorer grâce à une gestion optimisée des ressources en eau ;
- Le financement pourrait être facilité par la mise en place de prêts à taux réduits et des incitations fiscales pour soutenir les projets avicoles.
- Des réformes administratives et des simplifications des démarches seraient nécessaires pour améliorer la réactivité des autorités et faciliter l'accès aux financements et aux autorisations.

En guise de conclusion, la mobilisation des professionnels couplée aux mécanismes d'incitation étatiques, permettra d'assurer la dynamique de développement de la filière avicole.

4.6 Filière des viandes rouges

La filière des viandes rouges occupe une place primordiale dans le tissu économique et social du secteur agricole. Elle a été marquée par une évolution de la production réalisant une valeur ajoutée de **17,5 MMDhs** et contribuant à la création de **36 Millions de jours de travail**.

Aujourd'hui, la filière des viandes rouges fait face à plusieurs contraintes majeures, notamment :

- L'accès au foncier en PPP, tant dans le domaine de l'État que les terres collectives, est limité par des empiétements des investissements privés sur les espaces pastoraux, réduisant ainsi l'espace disponible pour les activités d'élevage ;
- Une faible disponibilité fourragère, exacerbée par des conditions climatiques de sécheresse qui augmentent les coûts de production ;
- Insuffisance d'infrastructures adéquates, tant pour les marchés de bétail, les abattoirs, que pour la transformation et le conditionnement de la viande ;
- Le faible niveau d'instruction des éleveurs et le vieillissement de la main-d'œuvre sont des facteurs limitants pour le développement de la filière.

Les perspectives de la filière de la viande rouge à moyen et long terme sont optimistes :

- La mise en place de mécanismes de compensation pour les usagers des terres et la facilitation de l'accès aux espaces pastoraux pour les communautés locales sont nécessaires pour sécuriser l'accès au foncier ;
- L'effectif du cheptel et les infrastructures d'élevage devraient augmenter, soutenus par une amélioration continue de l'équipement agricole ;
- La construction de marchés de bétail modernes et sécurisés, ainsi que des abattoirs intercommunaux, aiderait à structurer la filière et à sécuriser les transactions commerciales ;
- La résilience à la sécheresse devrait également s'améliorer, grâce à l'adoption de technologies agricoles plus résistantes et la gestion optimisée des ressources en eau ;
- Adaptation des programmes de formation aux niveaux d'instruction des bénéficiaires et promotion des programmes de validation des acquis professionnels pour les jeunes éleveurs ;
- Les investissements dans la recherche de débouchés au marché national et à l'export devraient se renforcer, ainsi que l'intégration verticale en aval pour garantir une meilleure rentabilité de la filière ;
- Le recours au crédit et aux subventions devrait également augmenter, ce qui permettra de soutenir le financement des projets d'infrastructures et de modernisation dans le secteur ;
- La digitalisation des processus administratifs et de gestion, ainsi que la mise en place de régulations pour le secteur de l'élevage, sont nécessaires pour améliorer l'efficacité et la compétitivité de la filière.

Le Département de l'Agriculture a déployé des efforts considérables pour redresser l'équilibre de la filière des viandes rouges, et promouvoir l'investissement privé.